

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUIN  
2018

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une diminution des recettes ordinaires de 0,1%. Compte tenu du changement de support budgétaire entre le compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » et le budget général pour un montant de 24 MMDH, sans impact sur le solde budgétaire, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 20,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 7,4% : droits de douane (+17,1%), TVA à l'importation (+8,1%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+0,4%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+10,3%) et des autres TIC (+7,2%) ;
- 3- le recul de la fiscalité domestique de 2,2% : IS (-10,6%), IR (+5,1%), TVA à l'intérieur (+3,7%), droits d'enregistrement et timbre (-2%) et majorations de retard (+15,9%).
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 251,4% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (26 MMDH contre 1,1 MMDH) et de la redevance gazoduc (944 MDH contre 586 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (3,2 MMDH contre 4,8 MMDH) et des fonds de concours (66 MDH contre 345 MDH).

### Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 54% et un taux d'émission sur engagements de 80% contre respectivement 52% et 78% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 1,2%, en raison de l'augmentation de 5,7% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 0,5% des dépenses de personnel et de 15,2% des autres dépenses de biens et services, de l'augmentation de 11,6% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux et de 0,3% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 45,4% des émissions de la compensation.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 3.085 MDH contre 3.274 MDH à fin juin 2017.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 6%, passant de 29,5 MMDH à fin juin 2017 à 31,2 MMDH à fin juin 2018, en raison de l'augmentation de 7,5% des dépenses des ministères et de 4% des charges communes.

### Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 30,3 MMDH contre un solde positif de 7,7 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 16,5 MMDH, compte tenu d'un solde négatif de 15,5 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 11,7 MMDH à fin juin 2017 compte tenu d'un solde positif de 10 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 1.067 MDH à fin juin 2017.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Jun 2017	LF 2018	Jun 2018	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>116 695</b>	<b>233 813</b>	<b>140 584</b>	<b>60%</b>	<b>20,5%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>107 630</b>	<b>218 605</b>	<b>108 734</b>	<b>50%</b>	<b>1,0%</b>
Impôts directs	50 864	97 869	48 977	50%	-3,7%
Impôts indirects	43 294	93 471	45 733	49%	5,6%
Droits de douane	4 319	9 734	5 057	52%	17,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	9 153	17 531	8 967	51%	-2,0%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>9 065</b>	<b>15 208</b>	<b>31 850</b>	<b>209%</b>	<b>251,4%</b>
Monopole et participations	4 808	9 821	3 231	33%	-32,8%
Domaine	189	355	190	54%	0,5%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	4 068	5 032	28 429 <sup>(*)</sup>		
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>108 957</b>	<b>223 027</b>	<b>110 310</b>	<b>49%</b>	<b>1,2%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>82 264</b>	<b>174 996</b>	<b>86 985</b>	<b>50%</b>	<b>5,7%</b>
Personnel	52 957	108 854	53 231	49%	0,5%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	29 307	66 142	33 754	51%	15,2%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>15 728</b>	<b>27 112</b>	<b>15 775</b>	<b>58%</b>	<b>0,3%</b>
Intérieure	14 004	23 470	14 141	60%	1,0%
Extérieure	1 724	3 642	1 634	45%	-5,2%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>8 226</b>	<b>13 719</b>	<b>4 492</b>	<b>33%</b>	<b>-45,4%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux</b>	<b>2 739</b>	<b>7 200</b>	<b>3 058</b>	<b>42%</b>	<b>11,6%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>7 738</b>	<b>10 786</b>	<b>30 274</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>29 461</b>	<b>68 230</b>	<b>31 241</b>	<b>46%</b>	<b>6,0%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>9 653</b>	<b>5 238</b>	<b>-17 017<sup>(*)</sup></b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>338</b>	<b>0</b>	<b>1 478</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(4)</sup></b>	<b>-11 732</b>	<b>-52 206</b>	<b>-16 506</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-5 010</b>	<b>0</b>	<b>-6 603</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-16 742</b>	<b>-52 206</b>	<b>-23 109</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>21 433</b>	<b>31 332</b>	<b>26 780</b>		
Dont :					
Adjudications	19 121		16 395		
Dépôts au Trésor	1 527		3 768		
Compte courant à BAM	-538		-921		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>-4 691</b>	<b>20 874</b>	<b>-3 671</b>		
Tirages et dons	4 616	26 107	457		
Amortissement	-9 307	-5 233	-4 128		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

(\*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

## RECETTES ORDINAIRES

	Juin 2017	LF 2018	Juin 2018	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>107 630</b>	<b>218 605</b>	<b>108 734</b>	<b>50%</b>	<b>1,0%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>50 864</b>	<b>97 869</b>	<b>48 977</b>	<b>50%</b>	<b>-3,7%</b>
<i>Taxe Professionnelle</i>	241	332	253	76%	5,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	29 160	51 669	26 065	50%	-10,6%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	20 554	41 848	21 594	52%	5,1%
<i>Taxe d'Habitation</i>	23	48	25	52%	8,7%
<i>Majorations de retard</i>	868	3 814	1 006	26%	15,9%
<i>Autres<sup>(2)</sup></i>	18	158	34	22%	88,9%
<b>DROITS DE DOUANE</b>	<b>4 319</b>	<b>9 734</b>	<b>5 057</b>	<b>52%</b>	<b>17,1%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>43 294</b>	<b>93 471</b>	<b>45 733</b>	<b>49%</b>	<b>5,6%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :</b>	12 837	27 387	13 374	49%	4,2%
<i>Tabacs manufacturés</i>	4 401	9 552	4 855	51%	10,3%
<i>Produits énergétiques</i>	7 743	16 079	7 776	48%	0,4%
<i>Autres</i>	693	1 756	743	42%	7,2%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	30 457	66 084	32 359	49%	6,2%
<i>à l'intérieur</i>	12 619	27 668	13 081	47%	3,7%
<i>à l'importation</i>	17 838	38 416	19 278	50%	8,1%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>9 153</b>	<b>17 531</b>	<b>8 967</b>	<b>51%</b>	<b>-2,0%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>9 065</b>	<b>15 208</b>	<b>31 850</b>	<b>209%</b>	<b>251,4%</b>
<i>Domaine</i>	189	355	190	54%	0,5%
<i>Monopoles et participations</i>	4 808	9 821	3 231	33%	-32,8%
<i>Fonds de concours</i>	345	0	66		-80,9%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	334	1 122	386	34%	15,6%
<i>Redevance gazoduc</i>	586	1 210	944	78%	61,1%
<i>Recettes diverses<sup>(3)</sup></i>	2 803	2 700	27 033 <sup>(*)</sup>		
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>116 695</b>	<b>233 813</b>	<b>140 584</b>	<b>60%</b>	<b>20,5%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27)

(\*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

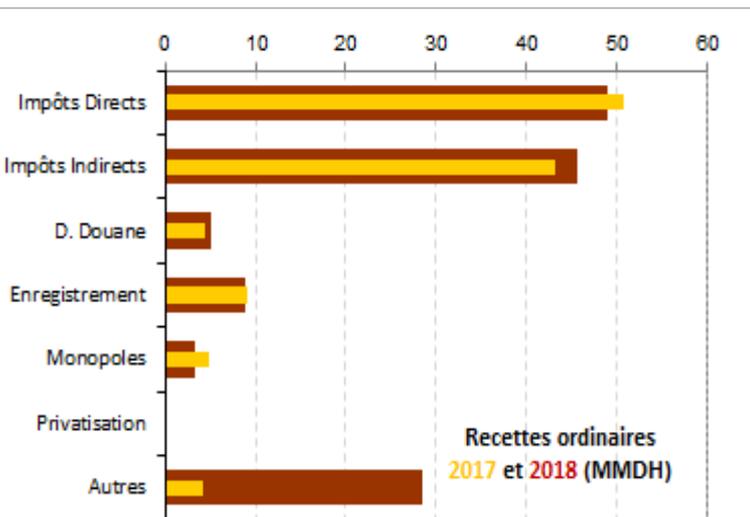
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juin 2018 laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 20,5% et des dépenses ordinaires émises de 1,2%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 30,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 23,1 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 3,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 26,8 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 140,6 MMDH contre 116,7 MMDH à fin juin 2017, en hausse de 20,5% compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Hormis ce versement, les recettes ordinaires ont enregistré une baisse de 0,1%.

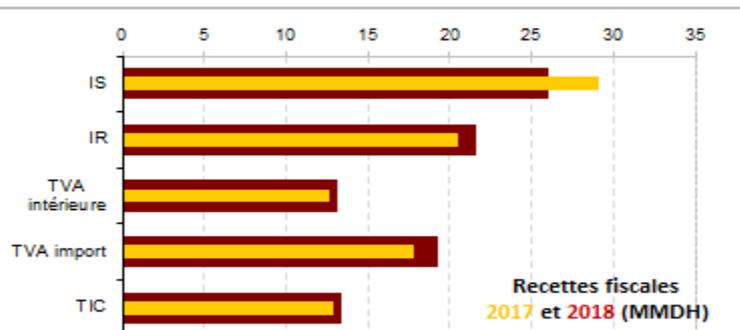
Ceci s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 251,4%, des droits de douane de 17,1%, des impôts indirects de 5,6%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 3,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 108,7 MMDH contre 107,6 MMDH à fin juin 2017, en augmentation de 1% ou +1,1 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 7,4% et de la baisse de la fiscalité domestique de 2,2%.



#### 1.1.1- RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 32,1 MMDH à fin juin 2018 contre 29,9 MMDH un an auparavant, en hausse de 7,4% ou +2,2 MMDH.

##### - Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin juin 2018 ont atteint 5,1 MMDH contre 4,3 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 17,1% ou +738 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 19,3 MMDH à fin juin 2018 contre 17,8 MMDH à fin juin 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 8,1% ou +1,4 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 11,7% ou +342 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 7,4% ou +1.098 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 7.776 MDH contre 7.743 MDH à fin juin 2017, en hausse de 0,4% ou +33 MDH.

#### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 71 MMDH à fin juin 2018 contre 72,6 MMDH à fin juin 2017, soit une diminution de 2,2% ou -1,6 MMDH.

### - Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 26,1 MMDH à fin juin 2018 contre 29,2 MMDH un an auparavant, en diminution de 10,6% ou -3,1 MMDH.

Cette baisse s'explique en grande partie par le bon comportement durant l'année 2016 des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications.

### - Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin juin 2018 ont enregistré une augmentation de 5,1% par rapport à leur niveau à fin juin 2017 (21,6 MMDH contre 20,6 MMDH), soit +1 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 1,1% ou +23 MDH par rapport à leur niveau de 2017 (2.111 MDH contre 2.088 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 4,2% ou +174 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Jun 2017	Jun 2018	Evolution en %
<b>IR total</b>	<b>20 554</b>	<b>21 594</b>	<b>5,1%</b>
<b>dont IR prélevé par la DDP</b>	<b>4 120</b>	<b>4 294</b>	<b>4,2%</b>

### -TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juin 2018 se sont établies à 13,1 MMDH contre 12,6 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 3,7% ou +462 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 2.894 MDH à fin juin 2018 contre 3.157 MDH à fin juin 2017. Les remboursements de TVA (2.894 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 2.026 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 868 MDH.

### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 9 MMDH à fin juin 2018 contre 9,2 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 2% ou -186 MDH.

### -Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 14,6% résultant principalement de la hausse des majorations de retard de 15,9% ou +138 MDH (1.006 MDH contre 868 MDH).

## 1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 31,9 MMDH contre 9,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 251,4%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (26 MMDH contre 1,1 MMDH) et de la redevance gazoduc (944 MDH contre 586 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopole (3,2 MMDH contre 4,8 MMDH) et des fonds de concours (66 MDH contre 345 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 3,2 MMDH à fin juin 2018 contre 4,8 MMDH à fin juin 2017, en baisse de 32,8% ou -1,6 MMDH.

Les recettes de monopoles à fin juin 2018 ont été versées notamment par Maroc Télécom (1.452 MDH contre 1.426 MDH), l'agence de la conservation foncière (500 MDH contre 700 MDH), Bank Al-Maghrib (346 MDH contre 345 MDH), l'ANRT (150 MDH) et l'ONDA (150 MDH contre 275 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	345	590	346	59%
<b>I.A.M</b>	1 426	1 460	1 452	99%
<b>O.C.P</b>	1 341	2 000	0	0%
<b>ANCFCC</b>	700	3 000	500	17%
<b>C.D.G</b>	0	200	0	0%
<b>Autres</b>	996	2 571	933	36%
<b>TOTAL</b>	<b>4 808</b>	<b>9 821</b>	<b>3 231</b>	<b>33%</b>

### - Autres recettes non fiscales

La hausse des autres recettes non fiscales provient notamment des versements des CST au profit du budget général (26 MMDH contre 1,1 MMDH) et de la redevance gazoduc (944 MDH contre 586 MDH).

## Structure des recettes ordinaires

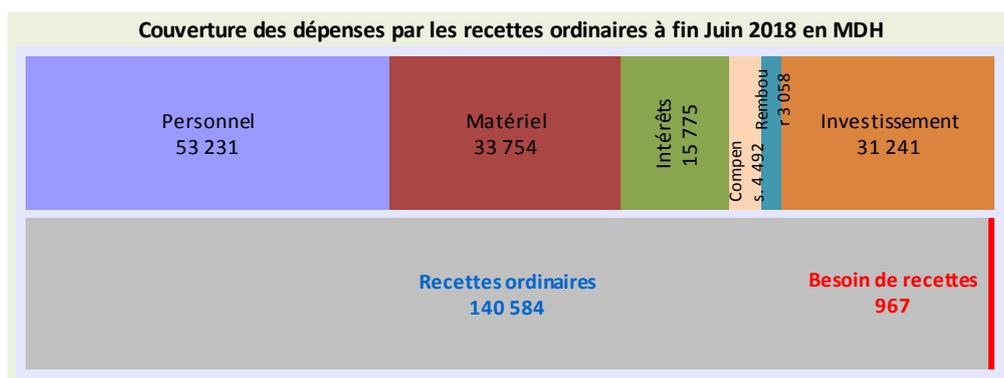
A fin juin 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 79,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 32,4 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

### Principales natures de recettes du budget général à fin Juin 2018

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	32 359	▲ 6,2%	23,0%
	- à l'importation	19 278	▲ 8,1%	13,7%
	- à l'intérieur	13 081	▲ 3,7%	9,3%
2	Impôt sur les sociétés	26 065	▼ 10,6%	18,5%
3	Impôt sur le revenu	21 594	▲ 5,1%	15,4%
4	Droits d'enregistrement	8 967	▼ 2,0%	6,4%
5	TIC prod. énergétiques	7 776	▲ 0,4%	5,5%
6	Droits de douane	5 057	▲ 17,1%	3,6%
7	TIC tabacs manufacturés	4 855	▲ 10,3%	3,5%
8	Monopoles	3 231	▼ 32,8%	2,3%
9	Majorations de retard	1 006	▲ 15,9%	0,7%
10	Redevance gazoduc	944	▲ 61,1%	0,7%

## Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juin 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 127,4% contre 107,1% un an auparavant. Ainsi, à fin juin 2018, 37,9% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24% aux dépenses de matériel, 11,2% aux intérêts de la dette, 3,2% aux émissions de la compensation et 2,2% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

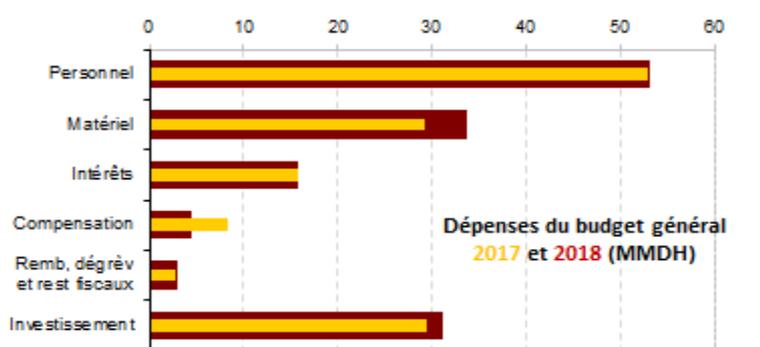
A fin juin 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 275,8 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 54% contre 52% à fin juin 2017. Le taux d'émission sur engagements a été de 80% contre 78% un an auparavant.

	Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2018				
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	196 616	107 813	94 535	55%	88%
<b>Investissement</b>	79 799	49 001	31 241	61%	64%
<b>C.S.T</b>	164 080	84 890	60 709	52%	72%
<b>SEGMA</b>	4 256	1 838	520	43%	28%
<b>Dette</b>	61 844	32 296	32 296	52%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>506 595</b>	<b>275 838</b>	<b>219 301</b>	<b>54%</b>	<b>80%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

## 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 158,1 MMDH à fin juin 2018, en baisse de 2,9% par rapport à leur niveau à fin juin 2017, en raison du recul de 19,4% des charges de la dette budgétisée<sup>1</sup>, conjuguée à l'augmentation de 1,4% des dépenses de fonctionnement et de 6% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	93 229	195 915	94 535	48%	1,4%
<b>Investissement</b>	29 461	68 230	31 241	46%	6,0%
<b>Dette</b>	40 063	61 844	32 296	52%	-19,4%
<b>TOTAL</b>	<b>162 753</b>	<b>325 989</b>	<b>158 072</b>	<b>48%</b>	<b>-2,9%</b>

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par le recul de 32,1% des remboursements du principal (16,5 MMDH contre 24,3 MMDH) et de la hausse de 0,3% des intérêts de la dette (15,8 MMDH contre 15,7 MMDH).

### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 94,5 MMDH, dont 53,2 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 0,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 23,2% (23,6 MMDH contre 19,2 MMDH) et les charges communes ont baissé de 20,4% (14,6 MMDH contre 18,4 MMDH) en raison de la baisse des émissions de la compensation de 45,4% (4,5 MMDH contre 8,2 MMDH).

La part des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputée au budget général a augmenté de 11,6% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (522 MDH contre 253 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.025 MDH contre 2.210 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	52 957	108 854	53 231	49%	0,5%
<b>Matériel</b>	19 166	41 537	23 617	57%	23,2%
<b>Charges communes</b>	18 367	36 624	14 629	40%	-20,4%
dont compensation	8 226	13 719	4 492	33%	-45,4%
<b>Dépenses imprévues</b>		1 700			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	2 739	7 200	3 058	42%	11,6%
<b>TOTAL</b>	<b>93 229</b>	<b>195 915</b>	<b>94 535</b>	<b>48%</b>	<b>1,4%</b>

#### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juin 2018 se sont établis à 53,2 MMDH contre 53 MMDH, en hausse de 0,5% par rapport à leur niveau de fin juin 2017 ou +274 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 46,2 MMDH, en hausse de 1,7%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,5% et des rappels de 48,9%.

#### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 33,8 MMDH, en hausse de 15,2% par rapport à leur niveau de fin juin 2017 ou +4,4 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (7,3 MMDH contre 6,3 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (13,2 MMDH contre 9,5 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (1.263 MDH contre 1.304 MDH).

<sup>1</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 15,8 MMDH à fin juin 2018 contre 15,7 MMDH à fin juin 2017, en hausse de 0,3% ou +47 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse des charges en intérêts de la dette intérieure de 1% (14,1 MMDH contre 14 MMDH) et par la baisse de 5,2% de celles de la dette extérieure (1.634 MDH contre 1.724 MDH).

### Compensation

A fin juin 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 4,5 MMDH contre 8,2 MMDH un an auparavant, en diminution de 45,4% ou -3,7 MMDH.

### Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 3.058 MDH contre 2.739 MDH, en hausse de 11,6% ou +319 MDH. Cette augmentation s'explique en partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (2.663 MDH contre 2.537 MDH) en raison de la hausse des restitutions de l'IS (522 MDH contre 253 MDH) et de la diminution des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.025 MDH contre 2.210 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>2 537</b>	<b>7 000</b>	<b>2 663</b>	38,0%	5,0%
Impôt sur les sociétés	253	500	522	104,4%	106,3%
Impôt sur le revenu	27	100	43	43,0%	59,3%
TVA intérieure	2 210	6 280	2 025	32,2%	-8,4%
Majorations de retard	47	100	73	73,0%	55,3%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	10	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>202</b>	<b>200</b>	<b>395</b>	197,5%	95,6%
Droits d'importation	65	46	80	173,9%	23,1%
TIC prod. énergétiques	54	39	139		158,2%
TIC tabacs manufacturés	0	2	28		
Autres TIC	1	4	14		
TVA à l'importation	82	53	134		63,4%
Autres	0	56	0		
<b>TOTAL</b>	<b>2 739</b>	<b>7 200</b>	<b>3 058</b>	<b>42,5%</b>	<b>11,6%</b>

### SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juin 2018 a été positif pour 30,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 7,7 MMDH un an auparavant.

Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde ordinaire à fin juin 2018 est positif de 6,3 MMDH.

### 2.2.2- INVESTISSEMENT

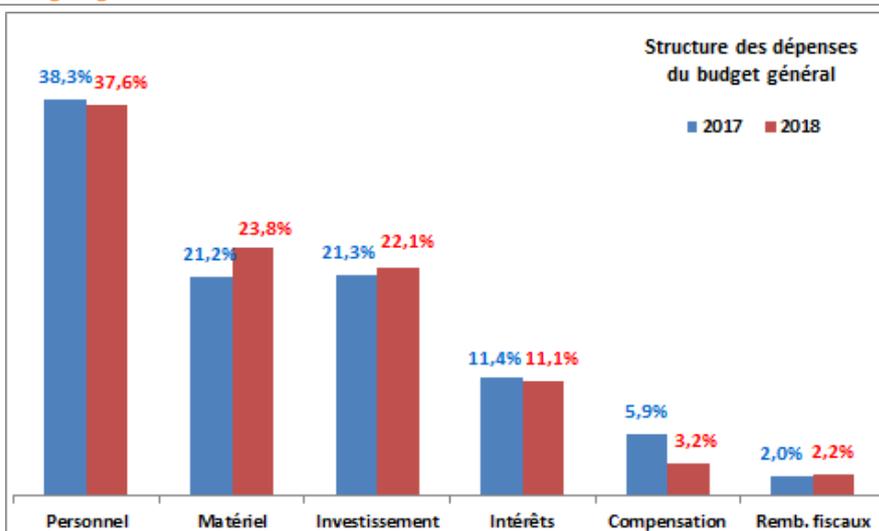
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 31,2 MMDH à fin juin 2018 contre 29,5 MMDH un an auparavant, en hausse de 6% ou +1,8 MMDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 7,5% et des charges communes de 4%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,1 MMDH contre 10,8 MMDH un an auparavant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
<b>Investissement total :</b>	<b>29 461</b>	<b>68 230</b>	<b>31 241</b>	<b>46%</b>	<b>6,0%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>17 287</b>	<b>48 787</b>	<b>18 579</b>	<b>38%</b>	<b>7,5%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>12 174</b>	<b>19 443</b>	<b>12 662</b>	<b>65%</b>	<b>4,0%</b>
- Concours divers	10 834	14 684	11 084	75%	2,3%
- Ristournes d'intérêts	14	230	19	8%	35,7%
- Autres	1 326	4 529	1 559	34%	17,6%

### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juin 2017 et fin juin 2018 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une baisse de la part des dépenses de personnel, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation.



### 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 43,7 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 11,1 MMDH et de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 60,7 MMDH compte tenu du versement de 26 MMDH au profit du budget général. Les dépenses intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 992 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor est négatif pour 17 MMDH. Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde des CST est positif de 7 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	
<b>C.A.S</b>	30 396	72 824	31 687	23 620	65 580	51 792	-20 104
TVA des Coll.Terr.	13 053	28 322	13 868	13 300	28 322	13 571	297
Part régions (IS, IR)	2 344	6 275	2 896	878	6 275	2 434	462
I.N.D.H	1 185	3 096	950	739	3 096	627	323
Soutien prix. prd.alim.	190	600	155	0	600	0	155
F.S. Routier	1 244	2 700	888	878	2 700	1 134	-246
F.D. Agricole	1 650	3 000	2 255	1 875	3 000	2 330	-75
Emploi domanial	812	1 040	681	585	1 040	430	251
Lutte contre chômage	896	1 200	887	704	1 200	689	198
Dons des pays du CCG	1 067	7 000	147	167	0	24 090	-23 943
Appui Cohés. Social	654	3 000	723	243	3 000	1 881	-1 158
F.S. Habitat	1 029	2 000	522	229	2 000	930	-408
Dévelop. Sport	667	800	1 063	123	800	376	687
Autres CAS	5 605	13 791	6 652	3 899	13 547	3 300	3 352
<b>C. Dép. Dotation(*)</b>	11 523	10 801	12 013	8 468	10 801	8 735	3 278
<b>Autres C.S.T</b>	6	174	7	184	2 180	198	-191
<b>TOTAL</b>	<b>41 925</b>	<b>83 799</b>	<b>43 707</b>	<b>32 272</b>	<b>78 561</b>	<b>60 725</b>	<b>-17 017</b>

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(\*) Comptes de dépenses sur dotation

#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juin 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2 MMDH contre 1,1 MMDH à fin juin 2017, en hausse de 90,3%.

Les dépenses émises ont été de 520 MDH contre 712 MDH un an auparavant, en diminution de 27%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>465</b>	<b>0</b>	<b>1 416</b>		<b>204,5%</b>
Recettes	878	2 022	1 886	93%	114,8%
Dépenses	413	2 022	470	23%	13,8%
<b>Equipement :</b>	<b>-127</b>	<b>0</b>	<b>62</b>		<b>-148,8%</b>
Recettes	172	797	112	14%	-34,9%
Dépenses	299	797	50	6%	-83,3%

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juin 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 60,1% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 49,5% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 45,8%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH				
	LF 2018	Juin 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>233 813</b>	<b>140 584</b>	<b>60,1%</b>	<b>93 229</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>218 605</b>	<b>108 734</b>	<b>49,7%</b>	<b>109 871</b>
<i>Impôts directs</i>	97 869	48 977	50,0%	48 892
<i>Impôt sur les sociétés</i>	51 669	26 065	50,4%	25 604
<i>Impôt sur le revenu</i>	41 848	21 594	51,6%	20 254
<i>Impôts indirects</i>	93 471	45 733	48,9%	47 738
<i>TVA à l'intérieur</i>	27 668	13 081	47,3%	14 587
<i>TVA à l'importation</i>	38 416	19 278	50,2%	19 138
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 387	13 374	48,8%	14 013
<i>Droits de douane</i>	9 734	5 057	52,0%	4 677
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 531	8 967	51,2%	8 564
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>15 208</b>	<b>31 850</b>	<b>209,4%</b>	<b>-16 642</b>
<i>Monopole et participations</i>	9 821	3 231	32,9%	6 590
<i>Domaine</i>	355	190	53,5%	165
<i>Autres recettes</i>	5 032	28 429	565,0%	-23 397
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>223 027</b>	<b>110 310</b>	<b>49,5%</b>	<b>112 717</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>174 996</b>	<b>86 985</b>	<b>49,7%</b>	<b>88 011</b>
<i>Personnel</i>	108 854	53 231	48,9%	55 623
<i>Autres biens et services</i>	66 142	33 754	51,0%	32 388
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>27 112</b>	<b>15 775</b>	<b>58,2%</b>	<b>11 337</b>
<i>Intérieure</i>	23 470	14 141	60,3%	9 329
<i>Extérieure</i>	3 642	1 634	44,9%	2 008
<b>2.3- Compensation</b>	<b>13 719</b>	<b>4 492</b>	<b>32,7%</b>	<b>9 227</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>7 200</b>	<b>3 058</b>	<b>42,5%</b>	<b>4 142</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>68 230</b>	<b>31 241</b>	<b>45,8%</b>	<b>36 989</b>

#### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 16,5 MMDH à fin juin 2018, contre un déficit budgétaire de 11,7 MMDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 605 MDH à fin juin 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 6,6 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 23,1 MMDH contre un besoin de financement de 16,7 MMDH à fin juin 2017 et d'un flux net négatif de 3,7 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 4,7 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 26,8 MMDH contre 21,4 MMDH à fin juin 2017.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juin 2018, le financement extérieur a été négatif de 3,7 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4,1 MMDH et les tirages ont été de 457 MDH.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 16,4 MMDH contre 19,1 MMDH un an auparavant ;
- de l'augmentation des dépôts au Trésor de 3,8 MMDH contre 1,5 MMDH à fin juin 2017 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 921 MDH contre 538 MDH à fin juin 2017.

### Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 68,4 MMDH à fin juin 2018, en hausse de 3,8 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

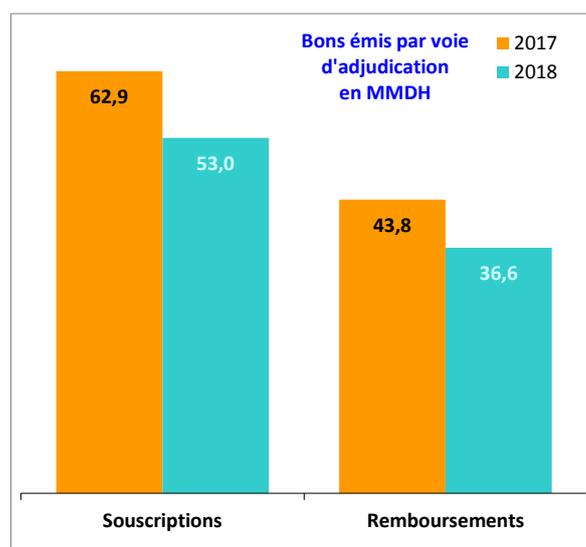
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,8 MMDH à fin juin 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice.

### Dette intérieure

S'élevant à 536,4 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 16,4 MMDH, résultant de souscriptions pour 53 MMDH et de remboursements pour 36,6 MMDH contre un recours pour un montant net de 19,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 62,9 MMDH et de remboursements pour 43,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>516 707</b>	<b>52 998</b>	<b>36 603</b>	<b>533 101</b>	<b>3,2%</b>
13 semaines	418	511,0	928,7	0	
26 semaines	1 165	100,0	1 165,4	100	
52 semaines	24 693	7 910,1	10 313,9	22 289	
2 ans	51 012	20 940,9	10 293,5	61 659	
5 ans	140 581	16 360,4	10 471,3	146 470	
10 ans	98 240	5 028,2	0,0	103 268	
15 ans	123 665	2 042,3	3 430,4	122 276	
20 ans	56 977	105,0	0,0	57 082	
30 ans	19 958	0,0	0,0	19 958	
<b>Autres</b>	<b>2 919</b>	<b>3 278</b>	<b>2 919</b>	<b>3 278</b>	<b>12,3%</b>
<b>Total</b>	<b>519 626</b>	<b>56 276</b>	<b>39 522</b>	<b>536 379</b>	<b>3,2%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juin 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 10,1 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	759,3	
5 ans	5 383,5	7 271,0
10 ans		2 076,4
15 ans	567,7	1 012,1
<b>Total</b>	<b>10 050,5</b>	<b>10 359,5</b>